



Pouvoir s'opposer  
**toujours  
proposer**  
Syndicat  
**CFTC**

# TERRITORIAUX 63 CFTC

SECTION VILLE DE CLERMONT-FERRAND – CCAS



## Le Nouveau RÉGIME INDEMNITAIRE

Suite à notre RENCONTRE  
avec Monsieur le Maire  
Lundi 14 octobre 2018



La CFTC se **RÉJOUIT** de voir des organisations syndicales nous rejoindre sur nos propositions initiales.

L'autorité territoriale vient de procéder à un rétro-pédalage sur des dispositions honteuses de remise en cause des avancements d'échelons, de grades et de promotions.

La CFTC a pu alerter Monsieur le Maire sur les dérivent engagées  
*par la haute administration*





**Nous avons évité le pire, avec  
des gèles de salaires  
Mais !!!! Le compte n'y est pas**



Pour la CFTC, ces sous groupes B3 et C3 enferment les plus petits salaires dans des montants de Régime Indemnitaires **inadmissibles**

Les plafonds des groupes volontairement fixés très bas, (C3=170€) mettent des centaines d'agents face à **un nouveau régime indemnitaire inférieur** à ce qu'ils perçoivent aujourd'hui.

**La CFTC redemande 2 groupes en B et 2 groupes en C (4-2-2)**

Malgré la revalorisation du minimum du groupe C3, qui passe de 135€ à 160€, trop d'agents, en particulier de la filière Technique (agent d'entretien, ASVP, etc), se trouveront avec **une cotation inférieure** à ce qu'ils perçoivent actuellement.

Pour ces agents (et ils sont nombreux), il n'y a aucune augmentation de leur régime indemnitaire ; Pire, du jour au lendemain ont les désignera « sur payés »

**Dans tous les cas, le régime indemnitaire va être GELÉ à partir de 2019**  
Les agents de catégorie C qui pouvaient prétendre à une évolution de leur régime indemnitaire jusqu'à plus de 300€ resteront bloqués aux cotations Mairie/CCAS

**Nous continuons à demander une plus juste répartition de l'enveloppe budgétaire en direction des plus bas salaires.**

**Dans 24 mois, au vu de la clause de revoyure, la CFTC défendra ses positions et l'intérêt de tous les agents de la Ville et du CCAS.**

SECTION DES TERRITORIAUX 63 CFTC VILLE – CCAS de CLERMONT-FD

33 RUE DES JACOBINS 06.60.17.84.78 / 07.68.45.37.00



SVP Ne pas jeter sur la voie publique